

Avis du Comité des parties prenantes du 1er août 2024

Lors de la consultation du 1er août 2024, le Comité des Parties Prenantes de TYVAL pour la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) des pneumatiques a été consulté en distanciel et a émis les avis suivants sur le projet mentionné ci-après, présentés et soumis pour avis par TYVAL :

- ❖ Avis du comité sur le projet de mise en oeuvre, dans le cadre du comité de coordination et des instances professionnelles, de l'affichage du TRIMAN pour le pneumatique (*projet validé au cours du CPP du 21 mars 2024 revu et corrigé*) :
 - A l'unanimité, les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un avis favorable.